

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le vendredi dix juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le lundi six juillet, se sont réunis à la salle Raymond Dufour, rue de la gare, à Desvres.

Etaient présents :

Mr Jean PICQUE, Mr Christophe GUCHE, Mr Michel DUFAY, Mr Vincent LACHERE, Mr Philippe DELBARRE, Mr Aimé HERDUIN, Mr Etienne MAES, Mr Thierry CAZIN, Mr Marc DENAVAUT, Mr Claude PRUDHOMME, Mr Marc DEMOLLIENS, Mr Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mr Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, Mr Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES Mr Jean-Luc MARCOTTE, Mme Delphine DELLIAUX, Mr Christophe COUSIN, Mr Guy LAMBERT, Mr Jean-Claude RETAUX, Mr Jean-Pierre FRANCOIS, Mr Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, Mr Emile SAILLY, Mr Lucien LABASQUE, Mr André BAHEUX, Mr André LELEU, Mr Bernard TASSART, Mr Hervé BROUART, Mr Samuel GEST, Mr Dominique PAQUES, Mr Emmanuel BRASSEUR, Mr Claude BAILLY, Mr Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHE, Mr Alain MAQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, Mr Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, Mr Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, Mr Christophe FOURCROY, Mr Didier PAQUES, Mr Francis GRANDERIE, Mr Joël COQUET, Mr Bertrand FLAHAUT, Mr André GOUDALLE

Pouvoirs :

Mr Raymond LEJOSNE à Mr Marc DEMOLLIENS

Secrétaire de séance : Mr Vincent LACHERE

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME, conseiller communautaire, qui a déclaré les membres du Conseil Communautaire installés dans leurs fonctions.

Monsieur Claude BAILLY, le doyen de la séance et maire de Samer a pris la présidence de l'assemblée et a procédé à l'appel nominal des membres du conseil communautaire. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Monsieur BAILLY propose à l'assemblée de procéder à l'élection du Président. Comme le prévoit le code électoral, un assesseur a été désigné :

- Delphine DELLIAUX, conseillère municipale à la ville de DESVRES

1) Election du Président

Monsieur Claude BAILLY fait appel à candidatures : Messieurs Claude PRUDHOMME et André GOUDALLE se déclarent candidats à cette fonction.

Arrivée de Messieurs MAES et CAZIN à 19h30.

Résultat du vote :

Monsieur Claude PRUDHOMME est proclamé Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Monsieur Claude BAILLY donne la présidence de la séance à Monsieur Claude PRUDHOMME.

2) Détermination du nombre de Vice-Présidents

En application de l'article L5211-10 du CGCT, le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20% de l'effectif total de l'assemblée délibérante et ne peut jamais être supérieur à 15 vice-présidents.

Le Président propose le nombre de Vice-Présidents à élire.

Le Conseil Communautaire décide de fixer à onze (11) le nombre de Vice-Présidents au sein de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

3) Election des Vice-Présidents

❖ 1^{er} Vice-Président : Monsieur Aimé HERDUIN se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Aimé HERDUIN est proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

❖ 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Marc DEMOLLIENS se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Marc DEMOLLIENS est proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Christophe DOUCHAIN se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Christophe DOUCHAIN est proclamé 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 4^{ème} Vice-Président : Madame Anita THOMAS et Monsieur Lucien LABASQUE se déclarent candidats.

Résultat du vote :

Madame Anita THOMAS est proclamée 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 5^{ème} Vice-Président : Monsieur Thierry CAZIN se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Thierry CAZIN est proclamé 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 6^{ème} Vice-Président : Monsieur Samuel GEST se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Samuel GEST est proclamé 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 7^{ème} Vice-Président : Monsieur Christophe FOURCROY se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Christophe FOURCROY est proclamé 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

- ❖ 8^{ème} Vice-Président : Messieurs Ludovic DUTRIAUX et Christophe GUCHE se déclarent candidats.

Résultat du vote :

Monsieur Ludovic DUTRIAUX est proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

❖ 9^{ème} Vice-Président : Monsieur Alain LOUVET se déclare candidat.

Monsieur Alain LOUVET est proclamé 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

❖ 10^{ème} Vice-Président : Monsieur Christophe COUSIN se déclare candidat.

Résultat du vote :

Monsieur Christophe COUSIN est proclamé 10^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

❖ 11^{ème} Vice-Président : Messieurs Christophe GUCHE, Vincent LACHERE et Bernard TASSART se déclarent candidats.

Résultat du vote :

Monsieur Vincent LACHERE est proclamé 11^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

4) Lecture de la Charte de l'Elu Local

Conformément aux dispositions de l'article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la première réunion du Conseil Communautaire, immédiatement après l'élection du Président et des Vice-Présidents, le Président doit donner lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de remettre une copie de la charte de l'élu local et des dispositions de la sous-section I de la section II du chapitre IV du titre I du livre deuxième de la cinquième partie du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions.

Remise de la Charte et des dispositions à chaque conseiller communautaire

Lecture de la Charte par le Président

Fin de la séance à 21h40.

